# LOU BLAGAÏRE

Octobre 2022

### TRESSAN

N° 84



dernier moment.

Bonjour à toutes et à tous,

La vie d'avant Covid semble avoir repris à Tressan avec un engouement encore plus marqué pour les activités estivales. La fête de la musique associée à celle de la

Saint-Jean, la traditionnelle brasucade du 13 juillet et la soirée festive organisée par le Foyer Rural ont rassemblé sur la Place du Jeu de

Page 1: Le mot du Maire. Page 2, 3, 4: Infos mairie Page 5: La Ribambelle

Chouette alors
Page 6, 7: La bibliothèque
Page 8,9: Foyer rural
Page 10: Troisième âge
Page 11: Journée familiale
Page 12: Syndicat Centre Hérault

Rural ont rassemblé sur la Place du Jeu de Ballon de nombreux participants prêts à bien profiter des ambiances conviviales et animées de l'été. Le marché en soirée « Place au Terroir » était attendu de tous mais les caprices de la météo ont malheureusement imposé son annulation au

Les associations de la commune et la bibliothèque sont plus motivées que jamais pour proposer à tous de nombreuses activités variées et adaptées à tous les âges pour que les trois saisons qui nous séparent du prochain été soient ponctuées de jolis moments de partage.

Après un été caniculaire et des vacances bien attendues de tous, chacun a pris ou repris le chemin de l'école ou du travail. D'autres ont, au contraire, attendu la rentrée pour profiter de moments plus calmes, hors saison, loin des foules estivales.

Les viticulteurs, eux, ont attendu la fin de l'été pour rentrer leurs vendanges. Après une année 2021 catastrophique en raison des gelées du printemps précédent, la récolte 2022 s'annonce correcte et la qualité du cru devrait être à la hauteur de leurs espérances... et des nôtres!

La rentrée, c'est aussi la reprise des travaux restés en sommeil le temps des congés. Ainsi, l'activité reprend au cœur du village avec, notamment, l'aménagement des abords du château. Les riverains devront faire preuve de quelques mois de patience et de tolérance avant de prendre possession comme toutes les tressanaises et tous les tressanais de cet espace public que nous nous efforçons de rendre le plus harmonieux, fonctionnel et convivial possible.

Je vous souhaite à toutes et à tous, à vous résidents, au personnel communal, à l'équipe éducative du RPI Tressan/Bélarga, une excellente rentrée et souhaite plus particulièrement la bienvenue à notre nouvelle Directrice d'école, Marie BARBOT, enseignante et récente résidente de Tressan.

### Tressan: un village viticole

Que nous y soyons nés, que nous y ayons grandi ou que nous y ayons fixé nos valises pour quelque temps, vivre à Tressan c'est adopter son environnement et son âme viticole qui en fait son identité. De tous les points de ce village perché, notre regard se porte sur des étendues de vignes aux feuillages changeants au gré des saisons.

Autrefois, l'activité viticole était la source de revenu de la grande majorité des familles tressanaises. Aujourd'hui, nombre de propriétés ont fusionné et représentent une vingtaine d'exploitations sur le territoire communal.

Les contraintes européennes, les rendements, le matériel, la dématérialisation et les coûts d'exploitation ont transformé cette profession qui a dû s'adapter pour en faire un vrai métier de passion, souvent dans un cadre familial dans lequel parents, enfants et quelquefois petits enfants, partagent leurs émotions et leur profes-

sionnalisme.



Vendanges familiales en 1962

Ensemble de comportes, masse (quitchadou), pals (sémaillés) et sceaux (banastes)

La vigne, ancrée dans les terres de la vallée de l'Hérault depuis des millénaires, représente un enjeu économique que les caves particulières et coopératives ont su faire évoluer au fil du temps en domptant les crises successives pour permettre le maintien de cette culture ancestrale.

Entre effondrement des cours, concurrence, évènements climatiques, gelées, grêles et sécheresses, les viticulteurs s'efforcent de maintenir leurs exploitations tout en se pliant aux directives nationales et européennes. L'utilisation de produits phytosanitaires fait souvent débat. Les services de l'État ont pris conscience de la nécessité d'encadrer et de réglementer

leur utilisation en agriculture et viticulture. Le grenelle de l'environnement fixe des objectifs qui seront complétés par d'autres mesures dans les années qui viennent auxquelles se soumettront les viticulteurs comme ils l'ont toujours fait.

Cette saison d'automne marque la fin des vendanges et de la circulation des tracteurs, machines à vendanger et bennes dans les rues, routes et chemins. L'activité continue néanmoins toute l'année en fonction des besoins des vignes en matière de traitement, entretien des sols et des cultures, etc.

Autrefois les bruits induits par cette activité ainsi que les nuisances qui y sont associées étaient acceptés de tous car toute la population ou presque était impliquée. Aujourd'hui, la viticulture est pratiquée par une minorité de tressanais et l'intolérance pèse sur cette



Vendanges familiales en 2022

profession dont la légitimité n'a pourtant pas à être justifiée. Elle a façonné notre environnement et représente une valeur ajoutée pour notre territoire en s'inscrivant dans une dynamique économique et environnementale en pleine évolution grâce à l'investissement des hommes et des femmes qui y consacrent leur vie.

Après une année 2021 profondément marquée par une gelée aux conséquences catastrophiques, le millésime 2022 devrait permettre à toutes les tressanaises et à tous les tressanais, viticulteurs ou pas, de se retrouver autour d'un verre de vin comme au temps de la fête des vendanges... mais ceci est une autre histoire.

### Élimination des déchets de cuisine et des végétaux

Cet été caniculaire a été ponctué de nombreux incendies un peu partout sur le territoire français, certains relevant d'actes volontaires, d'autres accidentels, d'autres encore commis par négligence et imprudence.

Rappelons que le Règlement Sanitaire Départemental <u>interdit l'usage du feu toute l'année</u> pour le brûlage des végétaux et déchets verts des ménages qui doivent être déposés en déchetterie, le bac vert étant réservé aux déchets ménagers.

Il est bien entendu que le brûlage d'autres déchets que les végétaux est également interdit de manière permanente. Au-delà des risques d'incendies que cela représente, des nuisances olfactives provenant de fumées troublant anormalement le voisinage sont encore trop souvent relevées ici ou là

sur le territoire communal. Chacun doit mesurer la portée de ses actes, l'objectif n'étant pas de verbaliser mais de sensibiliser au respect du bien-être de tous.

Toujours en matière d'élimination des déchets, l'irrespect des consignes élémentaires comme celle de ne pas déposer de déchets au sol sur les aires réservées au tri sélectif peut aussi représenter une atteinte visuelle et environnementale.

Voici ce que vous pouvez voir un lundi matin tout à fait ordinaire sur les aires de tri.





### La Distillerie

Les escaliers menant du parking à la salle des fêtes « La distillerie » ont été repris afin d'améliorer la sécurité des usagers.

### Occupation du domaine public

Qu'ils soient menés par la collectivité, par les gestionnaires de réseaux ou par les particuliers, des travaux sont régulièrement réalisés sur le territoire communal, sur la voirie ou ses accotements ou sur les bâtiments.

Toute occupation du domaine public, travaux sur la chaussée (raccordements aux réseaux), stationnement de véhicules de chantier ou de déménagement, dépôts de matériaux, pose d'un échafaudage etc... doit faire l'objet d'une autorisation préalable de la mairie.

Un formulaire Cerfa N° 14023\*1 complété et accompagné d'un plan de situation doit être adressé à la mairie 15 jours

### au moins avant la date des travaux.

Ce délai est exigé pour tenir compte des démarches spécifiques à chaque cas (signalement aux services du Département, à Hérault Transport, au Service d'Incendie et de Secours etc...). De même, lorsque, pour réaliser les travaux, la circulation et/ou le stationnement sont perturbés, une étude est nécessaire afin d'imposer les mesures les mieux adaptées à la situation (déviation, alternat...).

Dans ce cas, il convient de fournir également et dans les mêmes délais un Cerfa N° 14024\*01.

### État Civil

### Naissances

Lylia GAZAGNES, née le 19 juin 2022 de Sabrina BALBOA et Steven GAZAGNES Lyvia ROLLET, née le 04 septembre 2022 de Brenda MIALON et Maxime ROLLET

### Mariage

Laura MAILLARD et Kévin NOYON, mariés le 13 août 2022

#### Décès

Claude BONNAUD, décédé le 23 juin 2022

#### Communication

Journal municipal : vous êtes en majorité satisfaits voire très satisfaits.

Panneaux lumineux : chers et pas justifiés pour la taille de Tressan.

## Vos réponses au questionnaire citoyen

#### **Animations communales**

Des efforts à faire pour les décorations de Noël. Belle initiative avec le sapin décoré collectivement.

Vous êtes demandeurs de plus d'animations. Bonne implication des élus pour les festivités.

### **Voirie**

Vous êtes très nombreux à noter que le Chemin du Puisard (Route de Bélarga) est très dégradé et même dangereux dans sa portion hors agglomération.

**Stationnement** : vous êtes en majorité non satisfaits. Manque de stationnement. Stationnements anarchiques, gênants ou dangereux.

Garages personnels non utilisés.

**Circulation**: vitesse excessive aux entrées de la commune. Vous êtes demandeurs de ralentisseurs, chicanes ou dos d'ânes à certains endroits stratégiques.

Vous proposez d'améliorer la visibilité entre la Place Maître Jean et l'Avenue du Château avec la pose d'un miroir

#### **Espaces verts**

Vous êtes en majorité très satisfaits et relevez l'efficacité des agents territoriaux. Espaces de loisirs très agréables et bien entretenus.

Plantation d'arbres satisfaisante. Manque cependant de la verdure et des fleurs au cœur du village ainsi que sur le Rond Point Nord.

#### Cadre de vie, environnement, déchets

Vous estimez en grande majorité qu'il est agréable de vivre à Tressan mais regrettez les incivilités d'une minorité telles que le dépôt de déchets au pied des colonnes de tri et les déjections canines dans les rues.

Vous regrettez aussi l'absence d'un service de relevage des encombrants et souhaitez que les colonnes de tri de l'aire du Chemin Neuf soient masquées.

Vous proposez l'installation d'un point collectif de compostage et moins de poubelle dans les rues.

Vous souhaitez d'avantage de bancs de convivialité. Vous relevez la disparition inquiétante de chats. Vous êtes nombreux à saluer l'initiative pour l'extinction de l'éclairage public la nuit.

### Le point mairie

Vos remarques, observations et critiques sont entendues et étudiées.

Certaines idées sont déjà en cours de mise en exécution, comme par exemple, la pose d'un miroir réfléchissant à l'intersection de la Place Maître Jean et l'Avenue du Château, la réalisation d'un parking supplémentaire Rue des Pins et le lancement d'une étude avec les services du Département pour améliorer la sécurité sur l'entrée Nord, Chemin Neuf.

La route de Bélarga (Chemin du Puisard) est gérée par le Département de l'Hérault et la commune n'a aucun moyen d'y intervenir si ce n'est d'insister auprès de ses services pour une remise en état rapide, ce qu'elle fait depuis plusieurs années.

La gestion du Rond Point Nord est également assurée par le Département et son fleurissement ne relève pas de la commune.

Concernant la gestion des déchets, la commune teste actuellement un point d'apport collectif des déchets de cuisine derrière l'église afin de réduire le nombre de poubelles dans les rues.

La qualité de notre environnement est l'affaire de tous et chacun doit faire preuve de civisme si l'on veut vraiment améliorer notre cadre de vie.

La commune a été informée de la disparition d'une vingtaine de chats ces dernières années à Tressan mais n'a malheureusement aucun moyen d'action dans ce domaine.

La demande de verdure et de fleurs est entendue. Les jardinières seront fleuries et une vingtaine d'arbres fournis par le Département de l'Hérault seront plantés sur le territoire communal cet automne.

Les habitants sont aussi invités à fleurir leurs jardins et balcons.

Pour ce qui concerne l'insuffisance d'animations, le réseau associatif de la commune regroupe actuellement des bénévoles plus motivés que jamais pour répondre aux attentes de chacun. De nombreuses activités variées vous sont proposées dès cette rentrée. La « période Covid » étant à priori terminée, les animations vont pouvoir reprendre normalement.

Un grand merci aux 41 personnes qui ont bien voulu participer à cette enquête citoyenne

### La Ribambelle

L'heure de la rentrée a sonné pour les petits écoliers de Tressan et de Bélarga. Cette année l'école La Ribambelle de Tressan compte 49 élèves de la petite section jusqu'au CP.

Mme BARBOT Marie prend la direction de l'école La Ribambelle de Tressan et accueille, avec Mme CASTELLO Valérie (ATSEM), des élèves de petite section et de CP.



Mme DJUROVIC Aleksandra, Mme ROCHE Saskia (enseignantes) et Mme CAZOTTES Christine (ATSEM) accueillent quant à elles une classe de moyenne et grande section.

A Bélarga, Mme JIMENEZ Priscilla assure la direction et sa classe de CP/CE1. M. BORT Jean- Christophe la classe des CE2/CM1, Mme MANCA Anne et Mme ROUCAYROL Alice la classe des CM1/CM2.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des divers projets que nous souhaitons mettre en place avec nos élèves tout au long de l'année.

L'ensemble de l'équipe enseignante souhaite la bienvenue aux nouveaux inscrits et vous souhaite à tous une excellente année scolaire.

### Chouette alors

Bonjour et joyeuse rentrée à tous, en souhaitant que vous vous portez pour le mieux en ce début d'automne.

La sortie "nettoyage des berges de l'hérault" est prévue le dimanche 9 octobre, rendez vous au terrain de pétanque à 9h30. Sacs poubelles fournis et pensez à prendre vos gants.

### En cas de pluie le 9, la sortie sera décalée au 16 octobre.

Toujours bien décidé à promouvoir et valoriser le **PCI** ( **P**atrimoine **C**ulturel **I**mmatériel ) au sein de notre merveilleuse commune de Tressan, une causerie publique sera proposée au premier trimestre 2023 à la distillerie de Tressan.

### PCI - Qu'es aquó !?

Le patrimoine culturel ne s'arrête pas aux monuments et aux collections d'objets. Il comprend également les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel.

Mais pour le moment, une question importante pour nous à besoin de votre avis.

### Pour vous, quel animal ou végétal pourrait représenter Tressan?

A vos claviers! Réponses par mail: chouettealors34@gmail.com.

L'association Chouette Alors vous souhaite une douce et splendide fin d'année 2022

### Des nouvelles de la bibliothèque

Depuis le 7 septembre la bibliothèque a rouvert ses portes et vous êtes déjà nombreux à nous avoir rendu visite.

Désormais nous avons la chance d'avoir avec nous le mercredi matin Fabienne, connue de la plupart d'entre vous, en effet elle a rejoint notre équipe. Pour mémoire, Fabienne a fait partie des premières bénévoles qui ont créé la bibliothèque à Tressan avant la mise en réseau sous l'égide du service de la Lecture publique de la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault. Bienvenue à elle et merci à la mairie d'avoir procédé à ce recrutement.

### Nos coups de cœur

Dans les livres que nous avons achetés récemment, nous vous recommandons le livre de Clara Dupont-Monod : « **S'adapter** ».

Avec pudeur, délicatesse, sans pathos, cette écrivaine parle du quotidien d'une famille bouleversée, chamboulée par la naissance d'un enfant handicapé profond. Pas de jugement sur le comportement de chacun. Un des enfants veille sur ce petit frère essayant de communiquer avec lui, d'améliorer autant que faire se peut son environnement ; un autre enfant ne peut s'en approcher, l'ignore, le fuit... Chacun fait comme il peut avec sa sensibilité, son tempérament.

Un très beau livre, émouvant, lumineux!



Coup de cœur également pour la BD pour adultes « *Mythes et Meufs* » de Blanche Sabbah qui, en 21 épisodes, analyse et revisite nos héroïnes passées et présentes à la lumière des nouvelles pensées féministes. De Karaba la sorcière à la Reine des neiges en passant par Shéhérazade et Blanche-Neige... Ces noms de femmes, au gré de la mythologie, des contes de fées ou de la culture populaire, ont peuplé notre enfance et nourri notre imaginaire. Mais connaît-on vraiment leur histoire ? Presque toujours envisagées à travers le prisme masculin, ces héroïnes ont servi à alimenter des stéréotypes et à maintenir les femmes dans un rôle subordonné, figé et caricatural : la dangereuse pêcheresse, l'épouse dévouée, la femme fatale, la marâtre jalouse, la douce ingénue... Et si les mythes étaient, enfin, racontés par les meufs ? C'est riche, drôle, passionnant ! De plus la partie documentaire qui suit chaque histoire est à la fois très synthétique et extrêmement riche, et renvoie à d'autres livres, films, podcasts pour aller plus loin.

### Et voici le programme de nos prochaines animations

**Théâtre de papier** le mercredi 12 octobre à 15h dans la salle de réunion -dessus du secrétariat de mairie) pour toute personne de 8 ans à 115 ans ! Réservation obligatoire (nombre de places limité) – Durée = 1h30

Notre Tressanaise Edwige Pluchart-Maury propose de vous plonger dans l'univers très coloré de l'illustrateur Pierre Mornet, et celui de Magritte, résolument onirique. Dans de multiples petites boîtes, chaque participant pioche, comme autant de trésors à exhumer, des figurines, des personnages, des éléments de décor

issus de ces mondes, des morceaux de tissus, des morceaux de bois glanés dans les vignes... et construit une histoire qui tiendra place dans un cadre en bois. Un véritable petit théâtre de papier. Une fois terminée, chaque histoire réalisée sera photographiée puis exposée à la bibliothèque.

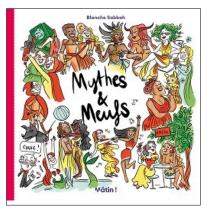
### Projection du documentaire ESKAPE

Depuis 2000, le cinéma documentaire est à l'honneur au mois de novembre. Le Mois du doc est un rendez-vous incontournable pour découvrir des films et échanger ses idées sur le monde. Parce que les frontières sont multiples, polymorphes, pluridisciplinaires... les bibliothécaires vous proposent une sélection variée pour tenter de les dépasser.

La bibliothèque de Tressan vous propose le documentaire **Eskape** de Neary Adeline Hay le samedi 19 novembre à 18h dans la salle de réunion de la mairie (durée = 1h10 - sur réservation).



L'histoire racontée par Neary Adeline Hay dans son deuxième long-métrage, Eskape, commence au Cambodge en 1981. Après la chute du régime des Khmers rouges, une femme fuit un pays à feu et à sang. Elle tient un bébé dans ses bras. Quarante ans plus tard, face au silence de sa mère, un silence dû au traumatisme et au temps, la réalisatrice décide d'entreprendre un long voyage. De la jungle cambodgienne aux centres français pour demandeurs d'asile en passant par les anciens camps de réfugiés de Thaïlande et d'Indonésie, elle tente de reconstruire une histoire de survie, et d'ouvrir une voie à la mémoire et la transmission.



Vous pourrez retrouver également Le Mois du Doc dans les bibliothèques/médiathèques de Gignac, Aniane, Montarnaud et Jonquières, en partenariat avec la Lecture publique de la CCVH et le soutien de la Médiathèque Départementale :

- **Mardi 8 novembre** 20h : Sonambule Gignac : No land's song (1h31) d'Ayat Najafi
- **Vendredi 18 novembre** 19h : ancienne Abbaye Aniane : Les indes galantes (1h48) de Philippe Béziat
- Jeudi 24 novembre
- 19h Médiathèque -Gignac : Espace (14') d'Eleonor Gilbert suivi de

Les Belles et les bêtes (47') de Lucia Sanchez

- **Vendredi 25 novembre** 19h Bibliothèque Montarnaud : Retour à l'âge de glace, l'hypothèse de Zimov (1h30) de Denis Sneguirev
- **Mercredi 30 novembre** 18h Bibliothèque Jonquières : Espace (14') d'Eléonor Gilbert suivi de Ladies turn (1h05) d'Hélène Harder

Nous vous souhaitons un bel automne et de belles lectures!



### FOYER RURAL DE TRESSAN

Nous espérons que vous avez tous fait une belle rentrée, et que cette année s'annonce réjouissante pour chacun. Cet été a été marqué par deux événements proposés par le Foyer Rural de Tressan : La fête de la musique / Feu de la St Jean, et le repas d'été. Nous voulions partager avec vous quelques images de ces deux rendez-vous.





Merci à tous les musiciens tressanais qui ont répété spécialement pour cette soirée. Merci à toutes les bonnes volontés qui ont permis qu'elle se déroule au mieux. Merci à tous d'être venus partager ce moment festif et d'avoir ainsi contribué à sa belle réussite. Rendez-vous est pris pour reconduire cette belle fête l'année prochaine!



Et puis, après deux années d'annula-

tion, le Foyer Rural a pu à nouveau organiser son repas annuel du mois d'août. Nous



avons profité de cette reprise pour proposer une nouvelle formule : apéro-concert, paëlla et soirée dansante... Merci à tous d'avoir répondu présent et d'avoir partagé avec nous cette soirée renouvelée!

Enfin, nous avons eu l'occasion de vous retrouver le 10 septembre dernier pour la journée des associations organisée cette année à la salle de la Distillerie, où nous présentions les activités que le Foyer Rural de Tressan propose en cette rentrée. Merci à

nouveau à tous les musiciens qui sont venus donner de leur temps et de leur belle énergie, pour clore cette journée en musique.

Pour tous ceux qui n'ont pas pu faire le déplacement, il n'est pas trop tard pour choisir une activité, et s'inscrire. Contactez-nous! Vous pouvez nous poser toutes vos questions ou nous solliciter en nous envoyant un mail: <a href="mailto:foyerruraltressan@gmail.com">foyerruraltressan@gmail.com</a>. Nous vous répondrons sans faute. Le cas échéant, nous n'hésiterons pas à vous appeler au téléphone pour répondre au mieux à vos questions.

### Activités 2022/2023 du Foyer Rural de Tressan

### **ACTIVITES HEBDOMADAIRES**

- **Do-In** (avec Sivan Cieutat) lundi 18h30-19h30 / La Distillerie / 200€ l'année / dès le 12/09
- **Ping-Pong** lundi 19h30-21h30 / La Distillerie / 25€ l'année / dès le 19/09
- **Gym tonique** (avec Corinne Juery) mardi 19h-20h30 / La Distillerie / 175€ l'année / dès le 20/09
- Yoga (avec Sylvie Ancinas) mardi 19h-20h30 / Salle du Conseil municipal / 200€ l'année ou 10 cours 120€ / dès le 13/09
- **Gym douce** (avec Corinne Juery) mercredi 11h-12h / La Distillerie / 135€ l'année / dès le 21/09
- **Anglais** tous niveaux (avec Lauren Fleming-Geib) mercredi 10h30-11h30 et 11h30-12h30 (selon groupe d'âge) / Salle des Loisirs / 210€ l'année



- Sophrologie (avec Christophe Canel) 1 mercredi par mois / 19h-20h30 / 30€ le trimestre
- Théâtre adultes à partir de 16 ans (avec Luc Sabot) 3 week-ends / 50€ par week-end
- **Théâtre enfants** 6/11 ans (avec Edwige Pluchart-Maury et Yohann Chupin) 3 weekends / 75€ l'année
- **Théâtre jeunes** 12-16 ans (avec Edwige Pluchart-Maury et Yohann Chupin) 3 weekends / 120€ l'année
- Activités de plein air (avec Damien Bueno et Julien Maluzzi) 3 samedis par an / 15€ la journée

Pour les activités **théâtre** et **plein air**, le planning sera communiqué en cours d'année. Envoyez-nous un mail pour nous manifester votre intérêt et votre envie de vous inscrire, et nous vous informerons de l'organisation et des dates.

Pour toutes ces activités, hebdomadaires ou ponctuelles, l'adhésion au FRT est obligatoire. Le montant s'élève à 18€ pour l'année (15€ à partir du deuxième membre d'une même famille)

Enfin, vous pouvez aussi noter les dates des événements que nous reconduisons cette année.

Halloween - 31/10

**Printemps des Poètes** - du 11 au 27/03

Festivités Printanières de Pâques - du 8 au 10/04

Fête de la Musique - 24/06 Soirée d'été - 05/08

Loto du Téléthon - 03/12



Merci à marcus.photosloisirs, NicolasSiegel et Edwige Pluchart-Maury pour les crédits photos



# Ensemble Solidaires UNRPA Club de TRESSAN

La chaleur se calme, s'éloigne et c'est tant mieux car cet été a été rude pour tous, enfermés dans nos maisons afin d'empêcher la chaleur de pénétrer. Nous avons pu cependant profiter des festivités de Tressan organisées le soir. Notre Club a organisé le 21 juillet un apéritif dînatoire avec un petit

loto ainsi que le18 août, avec un

quiz sympa.

Le 8 septembre nous avons assisté à un atelier « Bien se nourrir, Bien vieillir » à la Distillerie et le 10 septembre nous étions présents pour un après-midi festif à la Journée des Associations Tressanaises.



### Voici les activités à venir :

- le 6 octobre aura lieu notre grand repas,
- le 20 novembre reprise du Loto du Club,
- le 24 novembre journée dégustation des produits de Lacaune,
- le 2 décembre Notre Repas de Noël
- en janvier notre Assemblée Générale
- le 19 mars Loto de printemps du Club



Lors de l'AG nous envisageons de proposer un cours de yoga et de maintien enforme par Arlette ainsi que des journées et des sorties avec Jean-Michel et Christine.

Nous reparlerons de cela le moment venu en fonction des possibilités de tous.

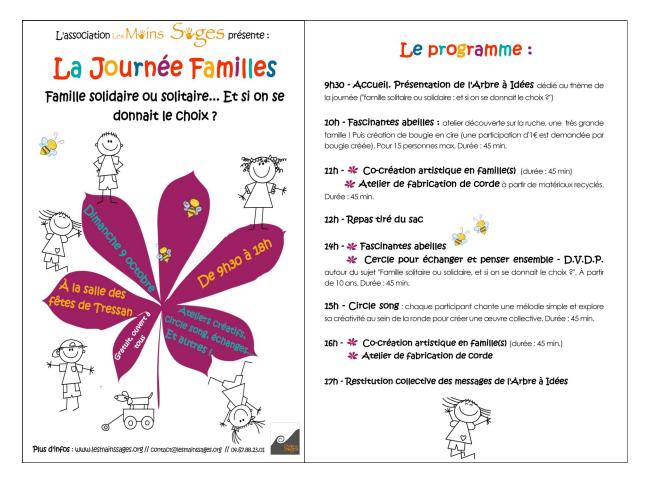
Voilà une fin d'année qui augure bien et nous espérons que vous serez nombreux lors de

nos rencontres qui se déroulent toujours dans la bonne humeur.

Portez-vous bien, soyez toujours prudents et vigilants.

Les membres du bureau

# Journée famille – 9 octobre 2022 salle de la distillerie



Une journée pour les familles sera proposée le dimanche 9 octobre de 9h30 à 18h à la salle de la distillerie.

Ce sera la 18 ème édition que propose l'association « Les Mains Sages », présente sur la commune depuis 2010.

### Cette journée aura pour thème :

Famille solidaire ou solitaire : et si on se donnait le choix ?

Ateliers, tables rondes, temps de réflexions et de discussions, jeux à disposition, crêpes et boissons, repas partagé.

### La journée est gratuite et ouverte à tous les membres de la famille !

Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour partager un moment convivial, rencontrer d'autres familles, et vivre un temps entre parents et enfants.

Pour plus d'informations : contact@lesmainssages.org Sivan CIEUTAT, coordinatrice de l'association



Journal municipal présenté par Daniel Jaudon

06 10 56 41 40 04 67 96 73 59 mairietressan@wanadoo.fr

Photos: D. Jaudon; C. Bois D. Martone; S.Moyano; E.Pluchart-Maury.

Pour la parution du n° 85 du 1 janvier 2023 les articles et photos devront être remis pour le 10 décembre au plus tard.

Édition, Publication, Diffusion : Mairie de Tressan